

Accueil temporaire en centre de pré-orientation professionnelle

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Le centre de pré-orientation contribue à l'**orientation professionnelle des personnes en situation de handicap**. Ce centre propose des stages pour affiner un projet professionnel et faciliter l'insertion professionnelle.

POUR QUI ?



Pour toute personne ayant obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, et qui rencontre des difficultés d'insertion dans le milieu du travail.

À QUOI ÇA SERT ?



Le centre de pré-orientation étudie avec la personne en situation de handicap une **orientation professionnelle adaptée en tenant compte de son état de santé**.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?



La demande d'admission dans un centre de pré-orientation doit **être faite par courrier**, de préférence en recommandé avec accusé de réception.

Cette demande **doit être envoyée à la MDPH** (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du département dans lequel vous résidez.

Fiche réalisée par le centre de référence CARGO, avec l'aide de la filière SENSGENE, 2018



Centre de Référence National
pour les Affections Rares en
Génétique Ophtalmologique

SENSGENE
Maladies Rares Sensorielles

FILIERE
DE SANTÉ
MALADIES
RARES

En pratique

DÉROULEMENT DU STAGE

Durée : **12 semaines** minimum

Accompagnement individualisé
assuré par un formateur référent

Statut de stagiaire

Ateliers de mises en situation afin
d'évaluer vos capacités au regard
du projet professionnel envisagé

Stage financé par l'État

Frais de repas et frais de transport à
votre charge

FIN DU STAGE

À l'issue du stage, le centre de pré-orientation vous adresse un bilan professionnel et médical, ainsi qu'à la MDPH. Selon les résultats, vous pouvez obtenir :

Un emploi dans une
entreprise du milieu
ordinaire

Un emploi dans un
établissement et
service d'aide par le
travail (Ésat)

Un emploi dans une
entreprise adaptée

Une formation
complémentaire,
par exemple dans un
centre de rééducation
professionnelle

PLUS D'INFORMATIONS



Les fiches pratiques sont consultables sur le site de la filière SENSGENE :
www.sensgene.fr

Plus d'informations sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

Fiche réalisée par le centre de référence CARGO, avec l'aide de la filière SENSGENE, 2018



Centre de Référence National
pour les Affections Rares en
Génétique Ophtalmologique

SENSGENE
Maladies Rares Sensorielles

FILIERE
DE SANTÉ
MALADIES
RARES